



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Jeudi 9 février 2023 à 19H00 en visioconférence

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 8 membres sont présents sur 9.



Présents :

Madame CHAPPAT Huguette.

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Assistent :

Messieurs CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional), Jacob MOULIN (Directeur-Adjoint) et RODRIGUEZ Eric (Directeur Territorial)

Excusés :

Mesdames FERRIER Magali et FILLIATRE Aurore (Directrice-Adjointe).

Monsieur SANTOS David (Secrétaire Général Adjoint).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Février 2023
2	Fiche de poste Assistant-e de Direction
3	Projet Apprenti-e-s DEJEPS P.S. Basket

Le Président ouvre la séance à 19h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

1.2. Formalisation du lieu AG LR Occitanie du 24 juin 2023

- 1.3. Formalisation du lieu de la Réunion de Zone du 18 mars 2023
- 1.4. Retour Séminaire des Dirigeants des 21 et 22 janvier 2023 à Troyes (Statuts)
- 1.5. Réunion d'échange Discipline/ERO → retours Gérard AVAL et Christophe RODRIGUEZ

2. Points sur les Pôles :

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

- 2.1.1. Point RH
 - 2.1.1.1. Mises à disposition
 - 2.1.1.2. Evolutions/Besoins (GE secteur MED,
 - 2.1.1.3. Demandes particulières

2.2. Pôle Promotion, Développement et VxE (Gérard AVAL)

- 2.2.1. Carrefour d'Echanges

2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

- 2.3.1. ERO (Christophe RODRIGUEZ)
 - 2.3.1.1. Retour séminaire CTO/CTA du 1^{er} au 03/02/2023 (formation de formateurs)
 - 2.3.1.2. Retour réunion des Présidents des CRO du 04/02/2023 à Paris

2.4. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

- 2.4.1. Point sur les désignations / FFR 2022/2023 → proposition
- 2.4.2. Point sur le 3x3 (manifestations en cours)

3. Questions diverses



1. Instance :

1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT ouvre la réunion en souhaitant une bonne soirée à tous les membres présents, deuxième Bureau Régional de l'année avant le CODIR de samedi.

L'ordre du jour sera un peu modifié car Eric RODRIGUEZ viendra nous rejoindre (il est sur une visioconférence par rapport au PSF 2023 des Ligues et Comités).

Grosse partie sur les RH (Aurore, Bruno, Alain, Jacob, Eric et moi-même) : les entretiens sont terminés → synthèse faite avec une dernière réunion hier soir en visio pour présenter ce soir les besoins et doléances de chacun et de mettre les fiches de postes à jour.

Point sur les licenciés : à minuit nous devrions passer les 41 500 licenciés → voir peut-être 42 000 licences d'ici la fin de saison.

Activités du Président :

- Aujourd'hui réunion de tous les collaborateurs à Carcassonne (absents : Gentiane LE GRAND (jour hors Ligue) et Elie FEDENSIEU sur le Pôle) → très bonne réunion menée par Jacob, bonne ambiance et participation de chacun, des groupes ont été formés. En conclusion → réinstallation de la communication à tous les niveaux.
- Les 17 et 18 février 2023 Conseil des Présidents des Ligues et CODIR Fédéral à Paris.
- Toulouse la semaine dernière :
 - Stage des observateurs (Alain BUISSON) → réception au TOAC
 - Filière arbitres avec Thibault BURNEL → formation
 - Présence sur la Commission Régionale de Discipline

1.2. Formalisation du lieu de l'AG de la Ligue Occitanie du 24/06/2023

La Secrétaire Générale Huguette CHAPPAT prend la parole en précisant qu'à ce jour il reste des difficultés sur Castres par rapport à la salle de réunion et le lieu du repas. Jean-Jacques précise qu'une décision a été prise en urgence pour trouver un autre lieu sachant que le club de Castres était demandeur de cette

organisation, en conséquence Castres n'est pas retenu pour cette saison. De ce fait Justine ROMBOLETTI s'est retournée une nouvelle fois sur Carcassonne avec Gérard AVAL, il a pris en charge de retrouver un autre lieu. Sachant que depuis le début sur l'ODEUM pas de possibilité en week-end.

Gérard a trouvé auprès du cinéma CGR une salle (établissement qui privatise une salle de 300 places), possibilité aussi de prendre le repas sur place. Justine a été mise en contact avec les propriétaires du Cinéma, en attente de la validation → si c'est Ok sur Carcassonne il ne faut pas oublier de mettre en place l'organisation des Finales de la Ligue de Développement U13F (voir pour le gymnase). Prévoir une participation financière pour la location des salles.

Christophe RODRIGUEZ soumet de revoir peut-être le cahier des charges → peut-être trop gourmand. Réponse de Jean-Jacques : le cahier des charges est prévu pour accueillir un nombre de personnes relatif au nombre de clubs en Occitanie, prévoyant 2 personnes par club, donc entre 400 et 450 personnes même si l'on n'atteindra pas ce chiffre en présence il faut toujours prévoir.

1.3. Formalisation du lieu de la réunion de Zone du 18 mars 2023

Huguette CHAPPAT indique que le lieu serait Lunel, prise de contact avec l'Hôtel IBIS pour l'envoi d'un devis par rapport à nos besoins. A disposition : une salle la réunion (la même pour le Conseil des Présidents la veille), les repas seraient pris sur place et réservations des chambres.

Jean-Jacques souhaite inviter sur le Conseil des Présidents les 2 élus fédéraux Pierre DEPETRIS et Christian AUGER pour échanges. La réunion de Zone se déroulera de 9h à 13h car le Conseil de Zone ne se tiendra pas du fait de l'absence de Jean-Pascal BOISSE absent car retenu sur le CREPS de Montpellier avec les entraîneurs des équipes de la Ligue de Développement U13F.

Tâches administratives à faire : envoi des courriers d'invitation auprès des Présidents des Comités et de la Ligue du Sud.

1.4. Retour Séminaire des Dirigeants des 21 et 22 janvier 2023 à Troyes

Jean-Jacques DESSAINT remercie Alain PUEL de l'avoir remplacé sur ce séminaire ainsi que les présences d'Eric, Patrick et Huguette.

Rappel des 7 thématiques : Pratiques Fédérales 5x5 – Pratiques Fédérales 3x3 – Le Vivre Ensemble – Maillage clubs – Citoyenneté et incivilités – Observatoire de l'emploi – Flux de ressources humaines entre FFBB et structures.

Rappel des 4 conférences thématiques : Le PPF (Projet de Performance Fédéral) – La Campagne PSF (Projet Sportif Fédéral) – Evolutions Statutaires – Les Officiels.

Les Présidents, Secrétaires Généraux, Trésoriers des Ligues et Comités, les Directeurs Territoriaux et les Directeurs Techniques Régionaux ont été répartis en 11 groupes thématiques de 45 mn à 1h00.

Alain PUEL prend la parole par rapport aux plénières sur le PSF et les statuts.

Explications de ses interventions sur la thématique des Flux RH en compagnie d'Eric et Patrick → La Ligue d'Occitanie a fait quelques remontées par rapport à la mise à disposition de nos salariés, qu'une estimation a été faite, elle représente un temps plein, Jean-Pierre HUNCKLER a été très surpris. Alain précise que le but a été que la FFBB prenne conscience des efforts faits par la Ligue Occitanie et pourquoi ne pas prétendre à quelques choses en contrepartie. De son côté Bruno MARITON est intervenu de la même façon sur cette thématique.

En conclusion chacun est conscient d'avoir fait bouger les choses, car beaucoup de notes prises par la FFBB qui va revoir le sujet.

Patrick CHICANNE indique qu'ils ont appris que des avenants au contrat de travail des salariés qui partent sur les EDF et du travail à l'étranger devront être faits, car à ce jour les salariés ne sont pas couverts. Attention aussi au cumul de volume de travail, la responsable RH de la Fédération a pris note de toutes ces remontées.

Les salariés concernés :

- Sylvie GRUSZCZYNSKI → équipe de France U16F
- Julie MASSON → équipe de France U18F

- Thibault BURNEL → stage formation arbitres à Angers (thématique : la mécanique)
- Frank CAMBUS → participe énormément aux activités en lien avec l'INFBB
- Sophie TEISSIER → à la mise en place du nouvel outil AGATE
- Aurore FILLIATRE → sur le 3x3
- Eric RODRIGUEZ → Commission Clubs et Territoire / autres commissions

Alain termine en précisant que les salariés mis à disposition sont le plus souvent des entraîneurs mais qu'il y a aussi des administratifs. Il réitère aussi que de dire non à la Fédération pour ces mises à disposition → pas facile car pour nos salariés c'est très revalorisant d'entraîner des équipes de France.

Jean-Jacques prend la parole pour conclure sur les propositions de la FFBB et demande si c'est de la réalité ou une supposition → en contrepartie avoir de la formation de dirigeants gratuite (exemples donnés par un Campus, un Forum, ...).

Patrick CHICANNE indique qu'Alain CONTENSOUX lors d'une visioconférence avec les DTR, a parlé de l'éventualité d'ouvrir les formations DESJEPS aux CTF des Ligues, voir les CTF qui veulent monter en compétence et de bénéficier d'une ristourne sur la formation.

Bruno MARITON précise que toutes les Ligues frontalières ont soulevé le même problème sur le travail en dehors des territoires.

Patrice PY est stupéfait par rapport à la réaction de la FFBB sur les dires ci-dessus → pas l'impression que la Fédération est au courant du travail fait sur le territoire national par les salariés et les charges de travail.

Bruno MARITON précise aussi qu'il y a un turnover de 30% des salariés à la Fédération et que c'est compliqué.

Statuts FFBB : parité stricte → 50% de femmes et 50% d'hommes, en vigueur à partir de 2024 et à partir de 2028 pour les Ligues Régionales, les Comités ne sont pas concernés pour l'instant.

Observatoire de l'emploi : Bruno a participé à cette thématique → une crainte car la FFBB ne peut pas quantifier à ce jour le nombre d'emplois dans le milieu du basket. Un recensement est en cours et qui peut aboutir à une bourse de l'emploi, mais en attente des chiffres réels sachant que certains salariés ne sont pas licenciés. Le but est de trouver des solutions pour alimenter cet observatoire de l'emploi sachant que nous sommes bridés par les problèmes juridiques. Temps trop court sur les ateliers pour entamer des discussions. Bruno termine sur les problèmes de recrutement national, il a lancé auprès de la responsable des RH → du fait du télé travail pourquoi la Fédération ne décentraliserait pas des postes à recrutement dans les Ligues et les Comités (outils de communication performants pour travailler à distance, transports rapides - avion et train-) en conclusion manque d'ouverture de la FFBB.

Alain PUEL termine sur ce séminaire, malgré la distance éloignée il en ressort sur la qualité des échanges avec les autres Comités et Ligues.

Conférence sur le pacte des officiels : Bruno tient à souligner qu'il n'y a pas eu de possibilité de converser en 1 heure avec les animateurs car ils ne veulent pas entendre les critiques sur ce pacte tels que :

- le délégué Fair Play = 1 personne de plus → difficulté à mettre en place
- le tutorat sur 5 matches → compliqué et difficile sur les petits départements

Bruno est convaincu que les animateurs restent sur leur certitude que ce pacte est une bonne chose en l'état. Pourtant de nombreuses remontées de la salle sur des points précis de l'application de ce pacte des officiels venu du haut vers le bas.

Christophe RODRIGUEZ donne quelques explications par rapport à ce pacte des officiels :

- ce pacte a été monté par l'ancienne équipe et à la nouvelle équipe de le décliner (Présentation par Arnaud PETIT-BOULANGER)
- le délégué Fair-Play → en discussion voir pour le moment n'est pas une priorité
- le tutorat sur 5 matches → la Fédération a écrit une règle, elle est déclinée dans les Comités, c'est à eux de la décliner de la meilleure façon. L'arbitre n'est pas tutoré par la même personne mais 5 différentes, attention aux Comités qui ont peu de ressources humaines, l'arbitre peut-être vu entre 3 et 5 fois.

Jean-Jacques revient sur le fait qu'avant de décliner une règle, on essaie de l'étudier pour comprendre son fonctionnement et de trouver la bonne application sur le territoire.

Jean-Jacques conclut sur le fait de la bonne participation sur certaines thématiques et en attente des retombées de la Fédération.

1.5. Réunion d'échanges Discipline/ERO

Gérard AVAL prend la parole → réunion très bien passée

- échanges effectués à bâton rompu
- de cas concrets faire comprendre auprès de Christophe RODRIGUEZ certaines de nos difficultés sur les dossiers, de l'abondance de dossiers et des dossiers qui ne devraient pas être ouverts
- il indique que Christophe était dans l'écoute, a pris des notes de nos observations
- un rappel sur les derniers dossiers, malgré la problématique des arbitres, la Commission de Discipline a été amenée à prononcer des sanctions envers des arbitres car ils sont sortis du règlement fédéral
- réflexion lancée par Gérard de trouver une solution avec l'ERO pour ne pas sanctionner les arbitres mais de les informer, les avertir par rapport à leurs comportements → quoi faire ?
- le but est de travailler ensemble → pourquoi ne pas écrire un courrier commun afin d'attirer l'attention de l'arbitre sur des faits et éviter ainsi l'ouverture de dossiers disciplinaires et des pénalités financières aux clubs. MIS AU DEBAT.
- faire prendre conscience aux arbitres que leurs actes peuvent amener l'ouverture de dossiers disciplinaires

Jean-Jacques DESSAINT indique que ce travail en commun est pour la saison prochaine, de mettre en place sur les stages de début de saison les décisions prises communément afin que les arbitres évitent d'être sanctionnés.

Gérard AVAL rappelle qu'il y a quelques saisons des membres de la Commission Régionale de Discipline sont intervenus sur les débuts de saison → donc à retravailler pour application.

Christophe RODRIGUEZ a retenu de cette réunion :

- beaucoup de soucis avec les arbitres car les rapports ne sont pas assez étayés, bâclés de ce fait compréhension de certaines décisions de la Commission de Discipline
- travaux de faire une lettre, vaguement discutée car c'est une première approche et l'on ne doit pas s'immiscer dans le travail de chacun → bien compris
- échange réussi
- retravailler ensemble → pas fermé
- proposer que l'ensemble des 2 commissions se retrouvent ensemble pour préparer le début de saison.

Pour donner suite à la réflexion de Gérard, Christophe indique que dès la saison prochaine ;

- un officiel qui prendra une licence et qui cochera l'extension arbitre/OTM → il aura une chartre d'éthique à respecter car la FFBB se rend compte de l'attitude du corps arbitral
- si chartre pas validée → pas de possibilité d'avoir la licence et d'être reconnu officiel

Réponse de Gérard AVAL : chartre très bien mais est-ce le bon outil ? si pas de sensibilisation est-ce se donner bonne conscience ? Déjà des chartres dans les clubs.

Gérard demande à Christophe sa position par rapport au courrier de l'ERO qui devait être fait aux arbitres pour leur signifier la gestion sur certains dossiers. Courrier plus individualisé.

Réponse de Christophe et par rapport à des dossiers reçus : le souhait est de s'entretenir avec les arbitres → charge à Laurent LACAZE et moi-même.

Gérard AVAL réaffirme que l'on n'est pas là pour faire le procès des arbitres → personnalisé le contact avec l'arbitre est plus positif.

Laurent LACAZE intervient :

- sur la phrase « on n'est pas là pour faire le procès des arbitres » il précise que ce n'est pas le cas pour Gérard mais pour d'autres Vice-Présidents de Commissions il a le sentiment que c'est le cas
- quand les arbitres sont jugés sur leur façon d'arbitrer, quand ce postulat est posé, c'est pour moi un jugement donné à l'arbitre et on remet systématiquement en cause l'officiel
- accord pour les actions à mener afin que des dossiers n'arrivent pas à la Commission de Discipline → gestion ERO (capacité d'avoir une discussion claire avec les officiels)

- la problématique du nombre de dossiers fait suite à la demande aux officiels de faire remonter des faits qui se sont passés sur les terrains
- il indique aussi que les coachs et joueurs se permettent trop de choses sur les terrains, que les sanctions ne reflètent pas les faits aussi bien au niveau régional que fédéral. La Fédération parle de tolérance ZERO en 2024 le constat des Présidents de CRO est que la Fédération ne met pas les moyens pour enrayer ce phénomène

Laurent termine en indiquant qu'il est d'accord pour travailler ensemble, de se voir plus souvent et de préparer l'administratif

Jean-Jacques est content du travail entrepris entre les 2 Commissions (Discipline et ERO) pour travailler en commun et préparer ensemble la saison prochaine.

Gérard AVAL termine sur la gêne ressentie lors que des personnes se permettent de juger le niveau des sanctions infligées par la Commission de Discipline alors qu'ils n'ont pas la connaissance de tous les éléments (rapports, auditions).

2. Points sur les Pôles

2.1. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.1.1. Formation du joueur (Patrick CHICANNE)

- 4 enfants (1 garçons et 3 filles) en liste pour l'entrée à l'INSEP, semaine d'intégration ou de test pour la rentrée au Pôle France :
 - procédure différente entre les garçons et les filles
 - les garçons : convocation 11 garçons mentionnés pour la rentrée au Pôle France → SCHUKIN Saveliy (PE de Montpellier) s'il accepte, semaine d'intégration
 - les filles : par contre 20 filles convoquées (pour 11/12 places)
 - 3 filles : convocation de 20 filles (admise 11/12 places) pour une semaine de tests
 - COURBOT Astrid (CF TMB / ex-PE Toulouse) → déjà proposition faite pour la rentrée au Pôle France pour 2023/2024
 - MARCIN Neyvaeh (PE Montpellier)
 - SOSSA Abla (PE Montpellier)
 - En attente des résultats pour MARCIN Neyvaeh et SOSSA Abla
 - A ce jour une rentrée sûre pour 1 garçon (SCHUKIN Saverliy) et 1 fille (COURBOT Astrid)
- Stage U15 :
 - difficultés de trouver un lieu car le centre de Salies du Salat s'est désisté, avec la fluctuation des tarifs
 - accord avec la Ligue de Football de Castelmaurou pour l'hébergement et restauration
 - entraînement dans la nouvelle salle de Gragnague mais pas de club de basket
 - finances → pour la salle d'entraînement 100 € par jour pour le chauffage et l'électricité
 - recherche d'un Chef de délégation du 28/02 au 02/03/2023
 - stage validé et devis signés pour les U15 mais aussi les officiels
- Les officiels
 - 4 OTM → travaux sur une journée
 - 2 arbitres de la filière qui partiront sur le TIP U15 à Dijon du 21 au 23 avril 2023 → travaux sur les 3 jours
- Camp des potentiels U13 et TIC de Zone en préparation → déroulement au CREPS de Toulouse avec aussi une formation d'officiels → gestion Jean-Pascal BOISSE. Les 2 sélections garçons et filles partiront sur le TIC de Zone les 24, 25 et 26 février 2023 à Sainte-Tulle (Alpes de Haute Provence) avec Richard BERGAMO en tant que chef de délégation. Jacob MOULIN indique que sur les U13 il y a bien une formation d'officiels mais aussi une formation de formateur (invitation des territoires) → double formation.

2.1.2. Formation des Dirigeants (mail envoyé ce jour à toutes les structures)

Les Printanières → une journée le 25 mars 2023 à Carcassonne

4 ateliers (en ½ journée) :

- social, fiscal & réglementation → Alain PUEL
- démarche projet & développement du club → Frank CAMBUS
- l'apprentissage : de la volonté à la mise en œuvre → Frank CAMBUS & le CFA Occitanie
- l'organisation d'un évènement → Justine ROMBOLETTI

1 module (1 journée) :

- management & communication → Nathalie BOURSIAC

Le souhait aurait été de faire cette formation sur 2 jours mais difficultés pour trouver un lieu et financièrement.

Grande réflexion à avoir sur la formation des Dirigeants → comment accompagner les dirigeants de clubs sur la structuration. Sachant que Patrick CHICANNE fait déjà un état des lieux à travers les journées « Autour du Basket ». De mettre en place une formation continue pour l'accompagnement aux dirigeants de clubs et de garder en tête que ces dirigeants changent d'une année à l'autre.

2.1.3. Retour « Autour du Basket »

Jean-Jacques DESSAINT prend la parole pour préciser que la journée « Autour du Basket » s'est terminée sur l'Hérault, les comptes-rendus du CD34 ont été envoyés, ceux du CD81 sont prêts à l'expédition, reste à rédiger ceux du CD65 et CD1248. Il indique que pour la Ligue s'est une plus-value, de rencontrer les clubs sur leurs territoires et d'échanger sur leur quotidien. Bon retour des clubs du CD34.

Patrick demande que les comptes-rendus soient envoyés à tous les membres du Comité Directeur de la Ligue. Patrick joint aussi des documents très utiles aux clubs.

2.1.4. « JOB DATING »

Jean-Jacques a confié cette mission à Frank CAMBUS par rapport à la note eFFBB du 11 janvier 2023. Il donne des explications par rapport au retour fédéral :

- mis en place par la Fédération, demande aux Ligues Régionales de s'engager sur ces opérations et d'identifier des structures organisatrices (clubs, comités) pouvant accueillir une opération « Du stade vers l'Emploi -JOB DATING »
- 24 opérations sur la saison 2023 représentant 2 par Ligue
- visioconférence sur laquelle a été prononcée les pôles emplois de Muret, Blagnac et Perpignan (le projet sur Perpignan est concret et va se mettre en place)
- Frank a pris contact avec les Pôles Emplois de Blagnac et Muret → retour négatif car ne sont pas au courant du dispositif. Jean-Jacques se propose de rencontrer les responsables de Blagnac et Muret car ils ont dû faire des démarches auprès de la Fédération.
- question de Bruno MARITON par rapport à l'organisation de la journée du stade à l'emploi sur Perpignan → en attente de la décision nationale. Demande si c'est Frank qui est leur correspondant sur l'action car l'on doit travailler avec en support la Ligue → réponse positive.

2.1.5. ERO

2.3.4.1. Retour réunion des Présidents des CRO du 04/02/2023 à Paris

Christophe RODRIGUEZ :

- retour très constructif,
- mettre en valeur nos travaux effectués par la Ligue Occitanie (sans oublier ceux de la Nouvelle Aquitaine et du Lyonnais), notre Ligue pourrait se positionner à la 3^{ème} place en terme d'engagement et de travail

Point 1 - Relation FFBB/LR :

Christophe revient sur le : pourquoi a-t-on créé les ERO → suite à la grève des arbitres HN, le Président de la Fédération a décidé de créer des ERO avec des bénévoles pour gérer les Ligues sans

passer par les élus ! Intervention de Jean-Jacques par rapport aux Ligues qui ont reçu des aides financières de la Fédération (le FART).

Cela voudrait dire que le CTO travaille avec la FFBB sans rendre compte aux élus de la Ligue.

Jacob MOULIN prend la parole par rapport à la création des ERO :

- il confirme les paroles ci-dessus de Christophe
- 1^{er} CTO embauché sur le territoire national
- sur la création des ERO, il y voyait des choses intéressantes comme celles construites sur l'Occitanie
- 1^{ère} réunion fédérale avec les CTO des Ligues, le Président Fédéral a indiqué : vous êtes comme les CTS de la Fédération au niveau des officiels
- La contradiction est que les CTO sont embauchés et rémunérés par les Ligues
- Objectif premier a été de créer une sorte d'ETR → pensant que le monde de l'arbitrage allait se professionnaliser aussi vite que celui des techniciens
- Ne pas oublier que les CTS sont rémunérés par l'Etat et non la FFBB

Point 2 - Relation FFBB/FIBA Monde

- information par rapport au nombre de places vacantes pour les arbitres internationaux (17 arbitres internationaux pour 23 places)
- la France est la 2^{ème} nation européenne.
- demande de la FIBA envers la France → de prendre les 6 places vacantes
- travaux entre la CFO et le HNO → conséquence pour les Ligues
 - faire monter et proposer des arbitres sur les filières de - 23 ans pour les garçons et de - 26 ans pour les filles
- crainte de perdre des arbitres plus tôt si pas de réussite
- pour éviter ce problème : proposition de Christophe → de professionnaliser les arbitres HN, de ce fait ils pourront passer les examens FIBA dans les délais
- la professionnalisation des officiels est en cours à la FFBB mais rien n'est établi
- attention aux arbitres qui ne sont pas salariés par rapport aux réformes des retraites

Point 3 - Autres informations

- FBI : modification → les indisponibilités remplacées par les disponibilités, mise en place après les JO de 2024, en test sur la Ligue d'Ile de France mais attention les désignations à 12 jours (réflexion à avoir sur la Ligue Occitanie sur le nombre de jours des désignations)
- Site de la Nouvelle Aquitaine : création d'un partenariat avec des officiels de la ville de Barcelone, ville catalane → pourquoi la Ligue Occitanie n'a pas entamé une telle démarche ? Jean-Jacques indique que sur la Catalogne nous avons mis en place des actions (3x3 au mois de juillet). Si les officiels désirent travailler avec les catalans, il suffit de prévenir les élus en charge de ces échanges pour mettre l'ERO en relation.
- Stage de ce week-end bien passé, formule intéressante de Thibault. Bonne organisation mais attention au timing.

2.2. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions

2.2.1. Point sur les compétitions

Rien de particulier, Hélène MARTIN a 12 dossiers à traiter chaque week-end, cela devient lourd, à surveiller si elle a besoin de renfort.

2.2.2. Point sur le 3x3

Jean-Jacques prend la parole pour préciser que suite à une réunion avec la Fédération sur le plan INFRA 5000 Equipements → nouvelle commande à déposer à la date butoir au 8 février 2023.

Pré-commande :
- 2 terrains de dalles sans panneau
- 2 terrains avec remorque → ces terrains seront positionnés sur Montauban (82) et le Gers.

Nouvelle visioconférence le 10 février avec Matthieu SOUCHOIS car un contingent de terrains disponibles et pour conforter le maillage de notre territoire, possibilité de commande de 2 terrains à formaliser avec les Comités 81 et 65.

Raison → tarifs très intéressants. Il restera à positionner un terrain sur le CD09 et le CD34 un terrain déjà commandé.

Le but est de faire un maillage complet sur notre territoire avec l'opportunité de passer cette nouvelle commande et d'avoir des terrains à proximité des clubs sachant que les tournois Open Plus Access sont obligatoires.

Manifestation 3x3 en cours :

Le tournoi Challenger dans le Gard va se mettre en place → visite de Jean-Pierre SIUTAT. Visite du site du Pont du Gard (manifestation prise en charge presque en totalité par le Conseil Départemental du Gard).

Visite aussi du site de Méjannes-le-Clap → en travaux livraison début de l'été 2023, site très intéressant. Pic du Midi : exhibition 3x3 → dossier avance, prise de contact avec la communication de la Fédération mais aussi en termes de publicité.

2.3. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières

2.1.1. Point RH

Bruno MARITON prend la parole en indiquant que cette partie RH est importante et qu'elle sera présentée au CODIR de ce samedi, être attentif et de ne pas hésiter à intervenir.

Gros travail sur les différents entretiens depuis décembre → les contenus sont en cours de rédaction par les différents responsables auprès des salariés pour les retours.

Le groupe RH : Jean-Jacques, Alain, Bruno, Jacob, Eric et Aurore → réunion de travail le 26 janvier 2023 pour préparer les comptes-rendus suivant les évolutions de poste et des demandes des salariés. Ceux-ci ont été affinés par Eric et nouvelle visio hier soir pour préparer la réunion de ce soir. Les dossiers sont :

a) Evolution de la fiche de poste de Jacob MOULIN sur le GE MED

Bruno garde la parole en tant que Président du Groupement d'Employeurs Basket Méditerranée.

- Jacob MOULIN était mi-temps sur le poste de Directeur Adjoint à Maurin et mi-temps sur le GE
- le GE → énorme temps de travail et de compétences
- évolution dans ce GE par le recrutement d'un salarié pour animer correctement ce GE à la fois sur la partie administrative et financière, mais aussi sur la partie développement auprès des clubs et des Comités
- le projet de renouvellement de formation BPJEPS sur Mauguio et Nîmes pour 2023/2024 y compris Toulouse
- dossier porté par la Ligue et le CT1166 pour l'ouverture d'une formation BP → dossier en cours pour être déposé auprès de la DRAJES avec la grande chance qu'il soit validé car un nombre de stagiaires référencés
- par conséquent besoin d'un nouveau coordinateur au niveau de la Ligue, à ce jour à Mauguio → Julie – à Nîmes → Julien - à Toulouse → Frank
- pour le 1166 il faut un coordinateur et suite aux entretiens, Jacob serait la personne susceptible de remplir ce poste de coordinateur technique par rapport à sa volonté d'évoluer et de mettre de côté le GE

Bruno demande de repositionner concrètement et rapidement → Jacob sur le mi-temps du poste de Directeur-Adjoint et mi-temps sur la coordination du BP qui démarrerait dès le mois d'août mais qui à ce jour nécessite un travail en liaison avec l'Institut Régionale de Formation. Travaux avec Frank CAMBUS sur la finalisation du dossier, l'appel à candidature, la période de recrutement et les tests qui vont s'effectuer sur les mois d'avril, mai et juin.

De son côté le Groupement d'Employeurs MED va lancer un appel à candidature, peut-être sur un double poste (administratif/financier et développement).

Bruno passe la parole à Eric RODRIGUEZ pour les autres fiches de postes et ensuite aux membres de réagir.

b) Fiche de poste Responsable I.R.F.B.B.

Réflexions faites suite aux entretiens pour recentrer les missions liées vraiment au responsable de l'IRFBB.

- Présentation de la fiche de poste → coordination de l'IRFBB : besoin d'émergence de la formation de dirigeants et accompagnement des clubs et Comités → recentrer l'activité de la fiche de poste du responsable de l'I.R.F.B.B autour des 3 grandes missions

1) le pilotage et la coordination des activités de l'I.R.F.B.B.

- Gérer les relations avec les institutions et instances partenaires → DRAJES, CFA, CREPS et INFBB. Surtout le CFA car nous sommes UFA avec l'ouverture prochaine en parallèle de 3 sessions = 36 personnes à former avec espoir d'avoir des apprentis
- Participer à la gestion financière
- Participer à la gestion administrative
- Encadrer et animer les équipes (équipes de formateurs à la fois en internes et/ou externes mais aussi des prestataires occasionnels sur certaines thématiques)

2) la communication et le développement de l'I.R.F.B.B.

- Participer et définir le plan de communication (pour développer cette notion d'I.R.F.B.B.)
- Développer les activités de l'I.R.F.B.B. par des actions envers les différents publics (aller chercher les besoins, construire de nouvelles offres de formation et participer au déploiement) → continuer de développer dans le cadre des formations fédérales et dans le cadre de la délégation reçue de la Fédération

3) sessions de formation

- Animer des séances de formation
- Coordonner la session de formation BPJEPS en partenariat avec le CREPS de Toulouse → habilitation jusqu'en 2025, voir ensuite l'évolution avec le CREPS car changement du coordonnateur, côté CREPS sur cette formation. En conclusion il est judicieux que notre coordinateur puisse assurer la continuité de cette coordination par la connaissance du process et de l'institution qu'est le CREPS afin de rester à la gouverne de cette coordination. Mais prendre du retrait sur les séquences de cette formation BP. En conséquence il faudra voir avec nos ressources internes le remplacement sur les séances.

Face à cette fiche : l'objectif est d'avoir une évaluation d'écart.

Cet OBJECTIF est → de coordonner, de piloter, de préparer l'avenir, de développer notre partie.

De ce fait, il est demandé aux membres, l'accord pour modifier ce poste au niveau du groupe de classification (cadre) et en forfait en jours.

Bruno MARITON reprend la parole par rapport aux informations données sur cette fiche de poste, ces modifications font suite aux entretiens des salariés et qu'il était nécessaire de préciser les missions du responsable de l'I.R.F.B.B. A nous de redéfinir une nouvelle stratégie de formations.

Alain PUEL complète en précisant que l'I.R.F.B.B. est entrain de grossir, ce besoin de recentrer les missions et actions de ce poste se sont fait ressentir, mais aussi de valoriser tout le travail mis en place par la Ligue au niveau de la formation.

Possibilité d'une application dès le mois de mars, à condition que les modifications de la fiche de poste soient validées par le prochain CODIR.

Jean-Jacques DESSAINT précise que sur la réunion des collaborateurs de cette après-midi à Carcassonne, travaux sur le projet d'un nouveau BP (1^{ère} année BPJEPS Basket et 2^{ème} année un autre BP).

c) Fiche de poste Assistant-e de Direction (Annexe 2)

Suite à l'entretien d'Eric RODRIGUEZ, Directeur Territorial → avenant à sa fiche de poste afin de repositionner les nouvelles missions assurées. Il s'est fait ressentir de l'accompagner par un poste d'assistant-e de Direction pour palier à des missions. Eric présente la fiche travaillée par le groupe RH.

Eric précise que l'objectif de la création de ce poste est de gagner en efficacité sur l'accomplissement de nos missions, car par faute de temps, par faute de suivi aussi de la part des collaborateurs comme des bénévoles, il en résulte un manque d'aide et de soutien.

Présentation de la fiche et activités principales comme :

- 1) la gestion, suivi et archivage des comptes-rendus
 - assister aux réunions et rédaction des comptes-rendus (soutien au secrétariat régional)
 - filtrer toutes les informations et courriers
 - organiser le tri et l'archivage des documents importants
- 2) organisation de l'agenda de la Direction
 - gérer l'agenda et emploi du temps de la direction (par rapport aux prises de RDV, courriers et e-mails reçus → sur les différentes adresses mails du secrétariat)
 - assistance auprès de la direction : personne devant être le relais, exercer un rôle de veille et d'alerte sur les informations mais aussi relayer auprès de certaines commissions les dates butoirs
- 3) accueil
 - accompagner aussi l'accueil (standard)
 - aider à la gestion des locations, des prêts du matériel de la Ligue

Les conditions :

- groupe de classification : 4 ou 5 -Technicien
- temps de travail : Temps plein (1.0 ETP)
- modulation de temps de travail : forfait en heures
- localisation : siège Toulouse
- Ouverture du poste : mai 2023 (faisabilité pour l'intégration de la personne pour qu'elle soit opérationnelle en septembre)

Bruno MARITON précise que ce recrutement se fait en interne comme en externe → diffusion de l'offre d'emploi et peut-être de partager le bureau du Directeur Territorial. Il demande s'il y a des questions par rapport à toutes les informations ci-dessus concernant les RH.

Jean-Jacques DESSAINT insiste sur les besoins et surtout d'être performant afin de ne pas oublier car parfois on manque de réactivité du fait des nombreuses sollicitations.

d) Fiche de poste Apprenti-e-s DEJEPS P.S. Basket (Annexe 3)

Réflexion faite par rapport au lancement des nouveaux BP, pourquoi ne pas recruter des apprentis en formation dans notre structure afin d'étoffer nos ressources humaines et de continuer notre politique.

Eric présente la fiche, en précisant que ce projet présenté soit validé ce soir pour être soumis au prochain CODIR.

Recrutement de 2 apprentis en formation professionnelle DEJEPS Perfectionnement Sportif mention Basket-Ball à partir des sessions de formation 2023/2024 de l'I.N.F.B.B.

POURQUOI ? sujet débattu dans les réunions des collaborateurs :

- a) « Ecole Régionale des Cadres »
 - Avoir un projet de finalité régionale de la filière de formation → le but est d'embaucher tous les ans 2 apprentis
 - Continuité pour ces 2 potentiels d'aller du BPJEPS ES BB vers le DETB vers le DEJEPS/DEFB → processus d'un minimum de 3 ans
 - D'augmenter le nombre de technicien plus performant sur le territoire régional

- b) Ressources humaines supplémentaires
 - Encadrement sur les Pôles Espoirs et missions sur certaines actions du P.P.F
 - Obligation pour encadrer une équipe Elite d'avoir un DEFB (faire la liaison avec les équipes des Pôles Espoirs)

COMMENT ?

- a) Aspect financier :
 - Fléchage des bénéficiaires des sessions de formation BPJEPS → affectation d'une partie des bénéficiaires au coût de l'apprenti-e (coût de l'apprenti de moins de 25 ans = à l'équivalent de la somme reversée par le CFA pour un apprenti BP)
 - Participation possible du club support de l'équipe Elite → récupération d'une somme par la Ligue auprès du club support
- b) Calendrier
 - En lien avec le calendrier de la formation de l'I.N.F.B.B. (formation DEJEPS débute en juin)
- c) Potentialité et recrutement
 - Recensement des candidats potentiels est fait en partie dans le cadre de ces missions professionnelles de Fabien PERRIGAULT (CTS)
 - Recrutement et proposition en fonction du calendrier fédéral

Donc l'importance que ce recrutement se fasse rapidement et que cette proposition d'embauche d'apprentis soit validée en CODIR de samedi.

Bruno MARITON termine en indiquant que ces 4 présentations faites ce soir soient rebalayées samedi 11 février 2023 en CODIR avec votre accord. Les membres présents donnent leur accord.

Jean-Jacques termine en précisant que ces dossiers ont été travaillés dans le but d'être meilleur, que les formations DE vont permettre une latitude sur nos Pôles Espoirs et d'avoir des personnes potentiellement intéressantes à former et à encadrer.

Par rapport aux RH, Bruno précise que des ajustements vont être faits suite aux entretiens et aussi aux demandes de formations.

2.1.2. Travaux

2.1.2.1. Maison du Basket

- Les travaux du toit sont terminés (merci à Laurent LACAZE) malgré un petit dégât des eaux dans les bureaux du Comité 31.
- Bornes électriques → voir l'utilisation par les collaborateurs de la Ligue et du Comité.
- Eventualité d'installation de panneaux photovoltaïques sur la structure gymnase → voir les entrepreneurs avec prestation ou pas (Laurent attention aux loyers à reverser, à la revente) → être vigilant sur l'ensemble des travaux,
- Suite des travaux → sur la sécurisation et la gestion des bâtiments (devis BODET).

Le groupe de travail doit prévoir une prochaine réunion, Laurent LACAZE toujours maître d'œuvre de ce groupe, voir avec Eric pour les bornes électriques.

2.1.2.2. Antenne de Maurin

- Organisation sur les bureaux (rez de chaussée et 1^{er} étage) → groupe de travail avec Jacob

3. Questions diverses

Christophe RODRIGUEZ : 1) questionne Eric par rapport à la proposition de 2 référents 3x3 au niveau de la Ligue Occitanie pour une formation du 20 au 23 mars 2023 à Paris, réponse à donner pour le 25 février, est-ce que ces les mêmes référents déjà désignés ? Eric répond qu'il n'a pas vu cette note. De son côté, Jacob répond qu'il n'y a pas eu de note, c'est dans les canaux internes. Céline BALLESTA l'a contacté pour lui donner 2 noms (Léane HERRIOU CD81 et Philippe ESTEBAN qui n'est pas validé sur cette formation à ce jour), donc ces 2 personnes seront proposées à la FFBB pour cette formation.

Au niveau de la Ligue Occitanie Céline BALLESTA et Philippe ESTEBAN sont les référents 3x3 et en charge du développement 3x3.

2) la mise en place du diplôme départemental par la FFBB → pour que l'arbitre compte en tant que stagiaire, il faut obligatoirement qu'il ait passé l'examen (réussite ou pas).

3) un arbitre qui a arrêté de plus de 3 ans, qui reprend l'arbitrage peut compter comme stagiaire pour son club.

Eric demande, c'est quoi passer l'examen → le licencié doit se présenter et passer l'examen départemental mis en place par son Comité. Jacob intervient pour préciser → l'examen est prévu dans les directives fédérales. Cette question a été posée par certaines Ligues car beaucoup de personnes en formation ne souhaitent pas passer l'examen. Donc la FFBB a tranché OBLIGATION DE PASSER L'EXAMEN.

Christophe donne une susceptibilité par rapport aux clubs qui ont mis 2 arbitres en formation et qui doivent passer l'examen en juin, il faut en valider 1 en juin et l'autre au mois de septembre, de ce fait pour la saison 2022/2023 le club est en règle car les 2 arbitres se sont présentés à l'examen et la validation du 2^{ème} arbitre comptera pour 2023/2024. Club couvert pour les 2 saisons.

Christophe revient sur le cas du CT1166 par rapport à la réussite de la formation d'arbitres et de faire attention sur la validation des arbitres, Bruno précise que tous n'ont pas passé l'examen car trop jeunes → élément donné par Christophe important.

Gérard AVAL/Laurent LACAZE : rien de plus

Huguette CHAPPAT : Jean-Jacques s'adresse à Huguette pour lui faire part que l'on était parti sur un logiciel pour enregistrer les réunions ou prendre une personne à la rédaction des PV. Mais ce soir une décision a été prise par l'embauche d'un assistant de direction qui va lui permettre d'être soulagée sur la prise de notes et de retranscrire les PV → rien de plus, mais remercie Jean-Jacques et les membres d'avoir pensé à elle sur l'aide à la rédaction des PV.

Patrice PY : rien de particulier. Question par rapport à la Commission de Discipline sur un dossier particulier (présentation d'excuses ou pas ?). Revient sur la publication des dossiers disciplinaire → mais attention aussi au délai d'appel avant de donner les informations.

Patrice demande à Eric quelle est la prochaine étape du PSF → prochaine étape est le CODIR Fédéral du week-end prochain qui va valider les informations autour du PSF et tout devrait démarrer sachant que le pilotage des sous-commissions est national. L'ouverture du Compte Asso se fera après le CODIR (tout le monde pourra saisir les différents comptes-rendus et les demandes pour 2023). Bruno précise qu'il y a encore une visio le 2 mars 2023 et des webinaires pour les clubs qui s'étalent sur la semaine prochaine.

Alain PUEL/Jacob MOULIN/Patrick CHICANNE : rien de plus.

Eric RODRIGUEZ : Jean-Jacques le félicite car la Ligue compte un observateur de plus sur la région car il a suivi le week-end dernier à la formation.

Eric prend la parole pour donner des informations :

- PSF 2023 : moins 8,8 % du budget alloué au basket par l'ANS pour cette année → conséquence diminution des aides financières pour les Ligues et les Comités car obligation pour 2024 d'arriver à 50% du budget alloué par l'ANS au basket, soit distribué aux clubs et aux structures avec une perte de 5 points par an.
Indicateurs obligatoires sur tous les dispositifs à marquer dans le cadre de l'évaluation qui seront pour certains suivis par FBI ou d'autres déclaratifs. Restera quand même des indicateurs que les gens pourront faire. Eric fera une slide pour présenter samedi en CODIR sachant que la FFBB a lancé des visios sur ce sujet.
- Eric remercie tous les membres du Bureau Régional pour leur confiance qui lui font par rapport à son entretien individuel et aux modifications salariales de sa fiche de poste.

Jean-Jacques DESSAINT clôture la séance en donnant rendez-vous à samedi 11 février 2023 à 10h00 à Toulouse, le souhait d'être efficient sachant que des thématiques de ce soir vous être représentés aux membres du CODIR. Bonne fin de soirée.



Prochain rendez-vous :
Réunion du Comité Directeur Régional le samedi 11 février 2023 à Toulouse à 10h



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21h45.



Fait à Cahors, le 13 février 2023.

La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT

Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT